

Monsieur Daniel DIETMANN  
Mairie  
3, rue de la Vallée  
68210 MANSPACH

Altkirch, le 18 mai 2021

**Objet : Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) pour les habitants du territoire du Pays du Sundgau.**

Dossier suivi par : Florian JUD

Monsieur le Maire,

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que la Région Grand Est ont développé un nouvel outil destiné à accompagner les propriétaires de logements individuels, collectifs et les responsables d'entreprises tertiaires dans leurs travaux de rénovation thermique. Il s'agit du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE).

Le Pays du Sundgau a contractualisé ce dispositif avec la Région Grand Est pour financer une politique de rénovation thermique ouverte à tous les habitants et les propriétaires de locaux tertiaires des 108 communes du territoire.

À compter de 2021, et ceci pendant 3 ans, un animateur accompagne gratuitement les pétitionnaires pour leur délivrer un conseil neutre et objectif sur les choix de matériaux, les aides disponibles et les démarches administratives à engager. Son action se définit en trois étapes : 1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins 2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations 3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque "FAIRE" (Faciliter, Accompagner, Informer à la Rénovation Énergétique). Le **programme SARE** vise à aider les habitants à se repérer et à bénéficier de conseils pour leurs travaux de rénovation énergétique, et ainsi les accompagner pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures d'énergie. L'objectif global de ce programme est la réduction massive des bâtiments dits « passoires thermiques ».

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr), ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68.

Vous trouverez joint à ce courrier une proposition d'encart à intégrer si vous le souhaitez, dans votre prochain bulletin communal. Les municipalités sont de précieux relais d'informations auprès du public.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif et de votre engagement pour améliorer ensemble, la qualité de l'offre résidentielle du territoire. Veuillez recevoir, cher collègue, mes sincères salutations.



Le Président ,  


Nicolas JANDER